

Avis de constitution

SOCIETE « DAFFOT ANNE MARIE TRANSPORT » en abrégé « DAM TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, Faya, en face de la place
super marché., Lot 98, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DAFFOT ANNE MARIE
TRANSPORT » en abrégé « DAM TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport de marchandise et voyageur
- Transport de matériels BTP
- Travaux publics
- Aménagement foncier, lotissement,
construction
- Gestion immobilière
- Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Faya, en face de la place
super marché., Lot 98, Ilot 10

Dirigeant(s) Mme GBALA YABA ANNE MARIE EPSE
DAFFOT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02708 du 18/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16084/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

